

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Covid-19 : un centre de prélèvements ouvre à Saint-Louis à partir du 21 octobre 2020

*Saint-Denis, le 21 octobre 2020*

L'ARS de La Réunion et la commune de Saint-Louis, avec le soutien du CHU de La Réunion, ouvrent un centre de prélèvements à compter du 21 octobre 2020.

La commune de Saint-Louis connaît un taux d'incidence de 58/100 000 habitants, supérieur à la moyenne régionale observée (38/100 000 habitants) et qui dépasse le seuil d'alerte de 50/100 000 habitants.

Ce centre doit faciliter l'accès au dépistage pour les habitants de Saint Louis, et ainsi permettre de prévenir et réduire les chaînes de transmission locales. Le centre de prélèvement est accessible sans RDV et sans ordonnance, du lundi au vendredi en matinée. Il vient compléter l'offre du centre ambulatoire de consultation et de diagnostic covid-19 déjà installée dans la commune.

### Le centre de prélèvements covid-19 de Saint-Louis

**Ouverture dès le mercredi 21 octobre 2020**

**du lundi au vendredi, de 9 h à 12h**

au 207 rue Lambert  
(ancien local de l'école St Joseph de Cluny)

### Modalités d'accueil

Le centre accueille toute personne résidant à Saint-Louis et souhaitant bénéficier d'un test covid-19.

Le prélèvement est **gratuit, sans ordonnance et est effectué sans RDV**. Il sera assuré par l'équipe mobile du CHU.

**Le port du masque est obligatoire, et les personnes devront présenter leur carte vitale et une pièce d'identité.**

Le test RT-PCR s'effectue par prélèvement dans le nez grâce à un long coton-tige (écouvillon). Une fois récupéré, l'échantillon est scellé puis analysé par le laboratoire biologie médicale. Les résultats sont connus sous 24h et sont transmis par le laboratoire.

#### Contacts Presse :

Service Communication ARS - Port : 06 92 66 61 20 - Courriel : [ars.reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars.reunion-communication@ars.sante.fr)  
Service Communication Commune de Saint-Louis - Port : 0692 40 91 59